

FICHES CRÉÉES

CPC

Jan 28 1934
ad. M. L. 54613-634

FICHE CRÉÉE

Nom : *Vireton*

Prénoms : *Jules Henry* **Surnoms :**

ÉTAT CIVIL

Né le *15 juillet 1887* à *St Georges d'Espéranche*, canton d' *Hebrion*, département de *l'Isère*, résidant à *Hebrion*, canton d' *Hebrion*, département de *l'Isère*, profession de *ouvrier foreur sur métaux*

Mari : le

Numéro matricule du recrutement : *309*

Classe de mobilisation : *1905 1907 1909*

SIGNALEMENT

Cheveux *et*, sourcils *châtain clair*

yeux *gris*, front *ordinaire*

nez *moyen*, bouche *moyenne*

visage *ovale*

Taille: *1 m. 64* cent. Taille rectifiée: *m.* cent

Marques particulières :

Degré d'instruction générale : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1908*.

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *19*.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *46* de la liste d' *Hebrion*

1^{er} incorporé le 8 octobre 1908 au Champ de bataille de Verdun

2^e classe le 19 juillet 1916 - aux Armées de l'Est le 1^{er} août 1917

Rapport à l'activité par suite de la Mobilisation Générale

1^{er} août 1914 - arrivé au corps le 2 août 1914

Passé au 1^{er} Régiment de Chasseurs à pied le 14 juillet 1914 - au 69^{ème} régiment d'infanterie le 11-5-1919 - blessé le 19 juillet 1916 - aux Armées de l'Est le 1^{er} août 1917 - condamnation du 1^{er} août 1907

(avis du parquet de *Tienne* du 8 août 1917)

Certificat de *bonne conduite* accordé le *10 juillet 1917*, en congé illimité de mobilisation n° *1827* n° *4552* par le dépôt du *69^{ème} régiment d'infanterie* au retour à *Tienne - Rue Mermel 9021 (Sier)*

Meilleur soldat armé, insubordité inférieure à 10% par la Commission de réforme du C.S.R. de Lyon du 27 juillet 1921 pour "Reliquat de plaie traumatique au coude gauche" - blessé le 8 août 1917 - aux Armées de l'Est le 1^{er} août 1917

Passé le *1^{er} octobre 1923* classe *1905* de mobilisation

1^{er} de 2222 enfants (art. 58 de la loi du 1^{er} avril 1923)

Passé le 16 décembre 1924 classe *1905* de mobilisation

1^{er} de 971 enfants (art. 58 de la loi du 31 mai 1924)

Officier à la 14^e section de l'Etat-major de la 1^{re} division de réserve de l'Armée de l'Est le 14 juillet 1924 - au 14^e régiment de réserve de l'Armée de l'Est le 14 juillet 1924 - au 14^e régiment de réserve de l'Armée de l'Est le 14 juillet 1924 - au 14^e régiment de réserve de l'Armée de l'Est le 14 juillet 1924

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	ou CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>14^e régiment de Chasseurs à pied</i>		<i>4767</i>
<i>Chasseurs à pied A</i>	<i>94</i>	<i>4767</i>
<i>de Chasseurs à pied B</i>	<i>71</i>	<i>4770</i>
<i>de Chasseurs à pied C</i>	<i>56</i>	<i>4766</i>
<i>1^{er} régiment de Chasseurs</i>	<i>108</i>	<i>4763</i>
<i>69^{ème} régiment d'infanterie</i>		<i>4763</i>
AFFECTATIONS d'après guerre	<i>44</i>	<i>P</i>
<i>99^{ème} Régiment d'Infanterie</i>	<i>243</i>	
SANS AFFECTATION		
<i>14^e section de 1902</i>		
<i>14^e section de 1902</i>		
<i>14^e section de 1902</i>		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile. R. résidence.
<i>5^{ème} 1913</i>	<i>Tienne, St. H. de Vence</i>	<i>Tienne</i>	<i>R.</i>
<i>9 septembre 1919</i>	<i>Lyon, 99^{ème} Rue de Montplaisir</i>	<i>Lyon</i>	<i>R.</i>
<i>29 sept. 1921</i>	<i>Tienne 27 Rue Mermel</i>	<i>Tienne</i>	<i>R.</i>
<i>21-1-1923</i>	<i>Tienne Rue Rochelun</i>	<i>Tienne</i>	<i>R.</i>
<i>16-7-1933</i>	<i>Tienne, Cour de l'ancien mine Collier</i>	<i>Tienne</i>	<i>R.</i>

CAMPAGNES. *de l'Allemagne*

Aux Armées de l'Est le 22 août 1914 au 10 juillet 1915

Inférieur droite du 19 juillet 1916 au 16 juillet 1917

Aux Armées de l'Est le 1^{er} août 1917 au 7 août 1917

Inférieur droite du 8 août 1917 au 8 août 1917

Inférieur droite du 8 août 1917 au 26 avril 1919

Aux Armées de l'Est le 27 avril 1919 au 10 juillet 1919

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Blessé à l'Est de Oulva le 19 juillet 1916 par balle au bras gauche. Blessé le 8 août 1917 au Chéniguy place en action. Coude gauche par balle. Bête à l'Est du bat. 2^e n° 18 du 8 août 1917 au 19 juillet 1916. Preuve parti à des travaux préparatoires d'attaque a été blessé au faisceau nous agissement en Sier. Croix de guerre, étoile de bronze.

Medaille Militaire décret du 26.10.1927

PÉRIODES D'ÉNERGIES.

1 ^{re} dans l' <i>14^e 13^e de chad. a pied.</i>	du <i>22 Août</i>	au <i>13 sept. 1918</i>
2 ^e dans l'	du	au
Supplémentaire dans l'	du	au
Armée territoriale. 1 ^{re} dans l'	du	au
Supplémentaire dans l'	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du	du	au

ÉPOQUE à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un compte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.)

Guerr. - registre matricule. - 428-89-1906. [8591]